



Kuehne+Nagel

## **Plus de reconnaissance pour les salariés grâce à la signature de la nouvelle convention collective**

Le LCGB, l'OGBL et la direction ont signé une nouvelle convention collective de travail (CCT) pour les quelque 650 employés de l'entreprise Kuehne+Nagel avec une durée de trois ans, à savoir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2027.

La nouvelle convention collective reprend tous les acquis de la convention précédente et prévoit notamment des améliorations comme :

- augmentation des jours de congé supplémentaires en fonction de l'ancienneté dans l'entreprise ;
- amélioration de la prime d'ancienneté ;
- engagement de la direction de recruter en priorité les travailleurs intérimaires travaillant dans l'entreprise en cas de publication de postes à durée indéterminée ou déterminée.

Après des négociations dans l'esprit du dialogue social, le LCGB et l'OGBL se réjouissent de l'accord conclu, qui reconnaît l'engagement des salariés.

Au Luxembourg, Kuehne+Nagel exploite des centres logistiques dédiés au transport, au stockage et au traitement des commandes en ligne pour des clients internationaux.

**Communiqué par le LCGB et l'OGBL, le 05 janvier 2026**